

siège de la domination des seigneurs de Pierrefonds sur une partie de la ville de Compiègne (jusqu'en 1192).

Dans sa *Vie de Robert le Pieux*, Helgaud de Fleury évoque deux fois le palais (*palatium*) de Compiègne, d'abord à propos de la grâce accordée à des conjurés qu'il traita somptueusement dans la "maison de Charles le Chauve" (*In domo Caroli Calvi*), la seconde fois à l'occasion du vol d'un petit cerf en argent, d'usage profane, bientôt restitué par le voleur, alors que le roi s'entretenait avec un familier "*in oratorio turris Karoli*" (1017).

Chacun des rois ses successeurs séjourna à Compiègne ainsi que l'attestent divers diplômes datés "*actum Compendii in palatio regio*" et c'est au palais "*in palatio Compendiense*" que fut jurée la commune octroyée aux bourgeois de Compiègne par Louis VII, dont la charte sera expédiée peu après à Paris (1153). Le compte-général de 1202-1203 comprend un article de dépenses "*de logiis Compendii*" : il s'agit apparemment de la construction d'une galerie (cf. L. Carolus-Barré, *Les loges du palais de Saint Louis à Paris*).

Lors de la fondation du couvent des Frères Prêcheurs (ou Jacobins) à proximité du château royal, Saint Louis semble bien les avoir installés dans une partie de l'ancien palais (1257-1258). Philippe le Bel, ayant fondé le prieuré de Royallieu (de l'ordre du Val des Ecoliers), confia à ces religieux le soin de desservir la chapelle de son château de Compiègne (1308). Celui-ci, avec la "tour" et la "grant salle", demeura le siège de l'administration royale, mais désormais les souverains préféreront résider à Royallieu, jusqu'au jour où Charles V se fera construire, à l'intérieur de l'enceinte de Compiègne, une nouvelle demeure, "l'hôtel du roi", appelé parfois "le Louvre", sur un emplacement de la Couture Charlemagne appartenant à Saint-Corneille : c'est l'ancêtre direct du château que nous connaissons.

5 février

M. François CALLAIS

Esquisse d'une sociologie compiégnnoise : une ville royale et impériale sous la Troisième République. Publ. dans le présent Bulletin.

6 mars

M. Jean-Claude BLANCHET

Le site de Choisy-au-Bac, bilan de cinq années de fouilles archéologiques.

Après lecture habituelle du dernier compte-rendu, c'est à M. Jean-Claude Blanchet que le Président Carolus-Barré donne la parole pour un exposé sur le bilan des fouilles des cinq dernières années sur le site de Choisy-au-Bac au confluent de l'Aisne et de l'Oise, où ont été découverts des villages protohistoriques datant de 800 à 600 avant J.C.

Le site de Choisy-au-Bac est d'un intérêt exceptionnel pour suivre l'évolution des cultures de la fin de l'Age du Bronze et du début du premier Age de Fer. Nous n'avions pas jusqu'à présent dans le Nord-Ouest de la France de séquences

chronologiques pour les cultures préhistoriques. A Choisy-au-Bac, la stratigraphie se compose de onze couches continues, s'échelonnant entre le début du VIII^e siècle et de la deuxième moitié du VI^e siècle avant notre ère.

Toutes les couches renferment plusieurs plans de maisons, d'ateliers, d'appentis et de fours, dont les fondations sont constituées de semelles ou de hérissons. Le type même des habitats était absolument inconnu dans la région considérée. L'analyse et la répartition spatiale des mobiliers dans les aires domestiques et sur les sols, nous apportent quelques précisions sur l'utilisation de l'espace, et sur les conditions d'abandon. Les répartitions des divers types d'objets dans les ensembles habités permettent d'établir des liens chronologiques et culturels entre les différentes structures .

Quatre grandes phases ont été déterminées en fonction des grands événements observés :

Phase I (2 couches).

Villages de type ouvert de l'Age du Bronze final. Dans la zone fouillée, nous n'avons pas rencontré de fortification ou de protection quelconque.- Des fours de bronzier sont construits dès cette période. Les analyses pollenniques prouvent un déboisement intensif du confluent dès le début de l'occupation humaine, vers - 800 avant notre ère.

Phase II (4 couches). Commencement du premier Age du Fer.

Une levée de terre et un fossé rejoignent les rives de l'Aisne et de l'Oise de façon à isoler les villages de la plaine. Le rempart est détruit et reconstruit au moins deux fois. De nombreuses maisons et ateliers de bronzier sont édifiés.

Phase III (4 couches). Premier Age du Fer.

La levée de terre disparaît à la suite d'un violent incendie. Des villages sont reconstruits successivement à peu près sur les mêmes emplacements qu'auparavant. Les fours de bronzier subsistent, mais deux installations de fours à fer font leur apparition.

Phase IV (1 couche). Milieu du premier Age du Fer.

Nous ne connaissons que de rares vestiges de cette couche, placés uniquement sur les bords d'une ancienne rive de l'Aisne. C'est à cette période que les influences méditerranéennes paraissent plus marquées, avec la présence de céramique d'importation méditerranéenne, vers le milieu du VI^e siècle avant notre ère.

Gallo-romain (4 couches).

Une installation gauloise a été reconnue à l'intérieur du confluent. Elle a laissé peu de traces (quelques trous de poteaux, un dépôt monétaire, de la céramique et une pointe de lance). L'occupation semble beaucoup moins dense qu'auparavant. Il pourrait s'agir d'un établissement rural. Les Gallo-romains vont aussi bâtir plusieurs constructions rustiques en bois, en conservant en ces lieux la même tradition agricole et pastorale que les Gaulois. Les vestiges historiques sont beaucoup moins bien conservés que les habitats plus anciens. Ils ont été en grande partie arasés par les labours récents et les mouvements de la rivière.

La présence de villages fortifiés à l'intérieur de la pointe du confluent de l'Aisne et de l'Oise peut s'expliquer par le développement des relations commerciales à longue distance, à la fin de l'Age du Bronze. Le site est placé à un

point stratégique de première importance avec des débouchés sur les vallées de l'Oise et de l'Aisne (relations avec le Nord et l'Est de l'Europe). L'apparition du cheval et de la roue va largement contribuer à des échanges qui se feront d'abord dans le sens Est-Ouest, puis Sud-Nord. Choisy-au-Bac est désormais un site de référence d'importance européenne.

L'exposé illustré de diapositives donne lieu à un fructueux échange. Le Président loua le conférencier pour la clarté de son propos.

27 mars

Mme Marie-Noële GRAND-MESNIL

Les cartes postales forestières, les forêts de Compiègne et d'ailleurs.

Après lecture du Procès-verbal de la séance précédente, M. Carolus-Barré annonce la parution d'un article de M. Philippe Racinet, membre de notre société, dans les Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne, sur trois prieurés clunisiens ruraux de la région de Château-Thierry, Villers-sur-Fère, Sainte-Gemme et Ronchères. Le Président rappelle le souhait exprimé par le Comité des Travaux historiques et scientifiques de voir les sociétés savantes locales se fédérer, ceci pour des raisons financières. Il semble que dans l'Oise la situation locale ne soit guère favorable à un tel regroupement.

Le Président invite Mme Marie-Noële Grand-Mesnil à présenter son exposé sur les cartes postales forestières, les forêts de Compiègne et d'ailleurs.

Les cartes postales à la Belle Époque, peuvent fournir une documentation iconographique intéressante sur nos forêts. C'est en projetant, grâce à l'évêque, les cartes postales de sa collection personnelle ou du fonds de la Bibliothèque municipale de Compiègne, que Mme Grand-Mesnil montre à l'assistance toute l'utilité, ou l'amusement que l'on peut retirer de l'examen de ces témoins modestes mais attachants de la vie passée de nos forêts.

La qualité des cartes postales dépend beaucoup du fabricant, mais il faut pourtant noter une assez grande banalité des thèmes et des points de vue, quelle que soit la forêt ; le culte de l'arbre remarquable isolé et photographié pour lui-même est florissant ; l'attrait des ruines et des édifices anciens constant, qu'ils soient d'anciens prieurés abandonnés, tels Saint-Pierre-en-Chastres, ou transformés en postes forestiers au XIX^e siècle, tels Sainte-Perrine en forêt de Compiègne, ou l'ermitage de Franchard en forêt de Fontainebleau.

Les postes forestiers édifiés sous le Second Empire et le début de la 3^e République déçoivent par l'uniformité et la banalité de leur construction.

Les pavillons de chasse attirent les photographes : celui de l'Impératrice en forêt de Compiègne, datant de 1856-57, domine par ses proportions imposantes ; le plus modeste "Chalet de rendez-vous de chasse" de la forêt de Villefernoy, donné par l'Empereur à son cousin le Prince Jérôme Bonaparte, sert aussi, aux dires de A. de La Rue, dans ses "Chasses du Second Empire", de rendez-vous galant.

Les pierres (la Pierre torniche, ou tournante, en forêt de Compiègne), les rochers, les grottes ou cavernes, en forêt de Fontainebleau, parfois abusivement "aménagées", sont des sujet rebattus.